

Vendre le Programme d'entretien prépayé de SécurAuto (pour les modèles Volkswagen)

Le Programme d'entretien prépayé de SécurAuto permet à votre département des services financiers de **générer des revenus initiaux**, de **fidéliser votre clientèle** et de **vendre d'autres produits** à vos clients lorsqu'ils viennent à la concession pour l'entretien de leur véhicule. Le présent produit offre aux clients une commodité, des pièces authentiques du fabricant, un service incomparable, des réductions de prix et une protection contre l'inflation.

Proposition de vente unique

- L'application de soumission de réclamations à l'aide du cellulaire peut être utilisée pour le présent produit
- Admissibilité au Programme de paiements différés sans intérêt (PPDSI), un programme de financement à 0 % d'intérêt qui répartit le coût de détail sur toute la durée du contrat, sans que le client ait à se soumettre à un processus d'admissibilité ou d'autorisation.

Programmes de la protection

De Base : Couvre les entretiens essentiels, notamment la vidange d'huile du moteur, le remplacement du filtre d'huile et du joint d'étanchéité du bouchon de vidange, les fournitures utilisées par l'établissement de réparation et l'inspection multipoints de véhicule.

Plus : Couvre les entretiens recommandés par le fabricant. En plus des services couverts par le programme De base, les services suivants sont aussi couverts : remplacement du filtre à pollen, remplacement du filtre à air du moteur, remplacement des bougies et permutation des pneus.

Options : Certains entretiens exigés pour certains modèles ou sous-modèles particuliers peuvent être ajoutés. La liste de ces options se trouve dans le Tableau des couvertures.

Admissibilité accrue

- Tous les modèles de véhicule Volkswagen neufs sont admissibles, à l'exception des modèles e-Golf et Arteon
- Véhicules neufs de moins de 12 mois à partir de la date de mise en service et avec un maximum de 15 000 km au compteur
- Le premier entretien ne doit pas avoir été effectué
- Les véhicules utilisés à des fins commerciales et commerciales légères (covoiturage) sont acceptés
- Couverture offerte pour les achats financés, les locations et les achats de véhicule au comptant

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent produit ou pour assister à la [formation en ligne sur ce produit](#) offerte gratuitement, contactez votre directeur ou directrice spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le 1-866-287-6200.

Période de couverture

- Des termes allant de 24 mois à 96 mois
- La date d'échéance du contrat comprend un délai de carence de 6 mois en cas de soumission tardive des réclamations

Modalités du contrat

- Couverture transférable au prochain propriétaire privé
- Entièrement remboursable au cours des 30 premiers jours
- Les entretiens peuvent uniquement être confiés au concessionnaire-vendeur

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent produit ou pour assister à la [formation en ligne sur ce produit](#) offerte gratuitement, contactez votre directeur ou directrice spécialiste en développement de concessions de LGM ou composez le **1-866-287-6200.**